

**Contre le
WEF de Davos**

Donner voix à
la colère sociale

Suisse

Le plan de
bataille du Seco

**Industrie
graphique**

Echec syndical

Irak

Les enjeux
des élections

Réfugiés

L'Europe contre
le droit d'asile

A lire

*Perte d'emploi,
perte de soi,
de D. Linhart*

Signez le référendum!

Pour une libre circulation avec des droits sociaux et syndicaux renforcés!



Russie : Poutine et la verticale du pouvoir

SOMMAIRE

Perspectives

Non au dumping
salarial et social! 2

Le plan de bataille du Seco 2

Actuel

Droits syndicaux
et libre circulation 3Donner voix
à la colère sociale 3-4

Suisse

Berne réduit à néant
le droit de manifestation 3Filtrona: contre
la dictature de l'actionariat 3Industrie graphique:
échec syndical 4

International

Russie: Poutine
et la verticale du pouvoir 5-6

Irak: les enjeux des élections 6

Ecouter•Voir•Lire

Perte d'emploi, perte de soi,
de Danièle Linhart 7

En bref 7

PEST – Tome 1: Le défosseur,
par Corbeyran et Bouiliez 7

Agenda 7

Dernière

L'Europe contre le droit d'asile 8

Ce numéro de janvier a exception-
nellement une pagination réduite à
8 pages. *La brèche* ressortira avec
sa pagination habituelle en février.

IMPRESSUM

La brèche

www.labreche.ch

redaction@labreche.ch
abonnement@labreche.ch
tél. 021 621 89 87
case postale, 1000 Lausanne 20
CCP 17-247469-2
Parution mensuelleAbonnement annuel: Fr. 20.–
Abonnement de soutien: des Fr. 50.–

Editeur responsable: J.-F. Marquis

Comité de rédaction:

Daniel Bonnard, Michela Bovolenta, Pierre-André
Charrière, Denise Chervet, Carmen Crisan,
Geneviève de Rham, Paolo Gilardi, Wyna Giller,
Alain Gonthier, David Gygax, Robert Lochhead,
Jean-François Marquis, Philippe Martin, Cécile
Pasche, Alessandro Pelizzari, Roger Raemy, Lionel
Roche, José Sanchez, Agostino Soldini, Charles-
André Udry, Joël Varone, George Waardenburg,
Urs Zuppinger, Guy Zurkinder.*La brèche* est éditée par le Mouvement pour le
socialisme (MPS). Les idées qui s'y expriment ne
représentent cependant pas nécessairement le point
de vue du MPS.

Non au dumping salarial et social!

Pour une libre circulation accompagnée de droits sociaux et syndicaux renforcés!
Signez le référendum!

COMITÉ CONTRE LE DUMPING SALARIAL ET SOCIAL

1. La Déclaration universelle des droits de la personne humaine (1948) reconnaît simultanément que toute personne « a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence » (art. 13), « a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage... a le droit de fonder avec d'autres des syndicats... pour la défense de ses intérêts » (art. 23), « a droit à la sécurité sociale » (art. 22). Ce qui était alors valable dans le cadre d'un Etat doit l'être, aujourd'hui, à l'échelle de l'Union européenne (UE) et de la Suisse.

Or, l'accord bilatéral sur l'extension de la libre circulation aux nouveaux Etats membres de l'UE (au total 25 pays) n'associe pas ces droits fondamentaux. Il utilise l'un pour affaiblir les autres.

2. Le conseiller fédéral Joseph Deiss avoue que « la libre circulation constitue un pas considérable pour la flexibilité ». En rapport avec « la réglementation d'accompagnement [protection des salaires]... il y a bien gain de flexibilité ». Le gagnant est clairement désigné: le patronat qui flexibilise temps et conditions de travail, horaires, salaires, allocations de chômage et d'invalidité...

Chômage européen, salaires très inégaux et poussés vers le bas, sous-traitance généralisée et internationalisée, droits syndicaux attaqués et « libre circulation » contrôlée de fait par le patronat (emploi) sont les instruments d'une attaque d'ensemble contre les revenus salariaux et sociaux ainsi que contre la dignité des salarié-e-s.

C'est un projet du patronat et des gouvernements de l'UE néolibérale à 25. Une particularité: le BIT place la Suisse parmi les plus mauvais élèves (26^e rang) au sein des pays développés pour ce qui est des droits des salarié-e-s sur le lieu de travail!

3. En Suisse, les salaires réels (salaire nominal moins hausse du coût de la vie) ont stagné de 1993 à 2005, si l'on tient compte des hausses des primes d'assurance-maladie, du deuxième pilier, etc.

Toutes les études indiquent qu'un travailleur sur deux subit un stress sur le lieu de travail qui porte atteinte à sa santé. Les licenciements dans le privé et le public sont monnaie courante. Le chômage restera élevé. Quelque 850 000 personnes sont touchées par la pau-

vrete et la majorité d'entre elles travaillent.

L'UDC veut diminuer d'un tiers le nombre de salarié-e-s des collectivités publiques: le chômage explosera, l'économie reculera.

Pendant ce temps, les dividendes (ce que rapporte chaque année une action) augmentent en 2005 de 24 % pour Swisscom, de 30 % pour Adecco, de 10 % pour Roche. Les salaires des patrons atteignent des records: Vasella de Novartis a touché 20,3 millions en 2004. L'inégalité sociale s'accroît.

4. Tout cela est le résultat d'une politique gouvernementale et patronale: « diminuer les coûts du travail pour être plus compétitif ». Tous les gouvernements européens ont la même pratique: « accroître la compétitivité ». En réduisant partout le pouvoir d'achat, la consommation est freinée dans chaque pays de l'UE, qui est un débouché pour les autres. Résultat: stagnation et chômage.

Face à cette impasse, la même méthode est appliquée partout: intensifier encore plus le travail, précariser l'emploi et réduire le salaire par rapport au nombre d'heures travaillées effectivement. La concurrence entre salarié-e-s est organisée dans l'entreprise, entre régions, entre pays. Cette mise en concurrence est appelée hypocritement « libre circulation » et des syndicalistes osent la défendre. Ont-ils oublié ce qu'une personnalité éminente du BIT écrivait en 2001: « La relation de travail constitue un rapport de pouvoir, de subordination, avec tous les risques d'abus? Or, cette relation de pouvoir ne fait que se durcir.

5. Les mesures d'accompagnement des bilatérales I entrées en vigueur en juin 2004, ont déjà montré leur inefficacité. Les syndicalistes – du moins ceux qui sont sur le terrain – constatent tous les jours la sous-enchère salariale, la précarisation du travail, la compétition contrainte entre salarié-e-s.

Cela accentue toutes les divisions entre les travailleurs et travailleuses des multiples nationalités qui constituent le monde du travail réellement existant en Suisse. C'est sur ce terrain – cultivé depuis longtemps par les autorités, le patronat et un secteur des directions syndicales – que se développe la chénilité xénophobe qui a plusieurs visages.

Les mesures d'accompagnement prévues sont totalement déficientes. Pourquoi ne pas avoir

revendiqué et s'être mobilisés pour que, par exemple:

- dans toutes les entreprises de plus de 10 employés les inspecteurs du travail, en nombre suffisant et bien formés, aient accès aux locaux et aux pièces justificatives en tout temps et sans préavis;

- dans les branches sans convention collective (CCT) un contrat type de travail contraignant prévoyant des salaires minimaux soit rendu obligatoire;

- les employeurs aient l'obligation d'annoncer automatiquement – avec publication dans la Feuille officielle électronique – les salaires et les qualifications de toute personne engagée, en tenant les noms à disposition des commissions tripartites;

- l'extension du champ d'application des CCT puisse être demandée par les seuls travailleurs organisés dans un syndicat;

- une véritable protection contre le licenciement des représentants des salarié-e-s, c'est-à-dire de celles et ceux qui peuvent effectivement dénoncer et combattre tous les abus, plus exactement des pratiques qui, demain, seront encore plus courantes...

De tels droits, inscrits dans la loi, peuvent devenir un instrument pour une réappropriation par les salarié-e-s de quelque nationalité qu'ils soient de leurs droits d'expression et d'association sur le lieu de travail et faciliter leurs mobilisations unitaires.

C'est pour ces raisons que nous vous invitons à signer ce référendum de gauche contre des mesures d'accompagnement au rabais. Il faut commencer à dire non à l'international de l'exploitation et à la dictature de l'actionariat qui pressurent les salarié-e-s qui travaillent et travailleront en Suisse, de quelque nationalité qu'ils soient. Il faut créer une convergence vers le haut, à l'échelle de l'UE des 25 et de la Suisse, des droits sociaux et syndicaux. ■

SIGNEZ LE
RÉFÉRENDUM

En renvoyant sans tarder la carte commerciale réponse insérée dans ce numéro. La feuille de référendum peut aussi être téléchargée sur le site www.labreche.ch

Le plan de bataille du Seco

Le Secrétariat à l'économie (Seco) annonce une nouvelle vague de contre-réformes. Combinée avec l'extension de la libre circulation et ses mesures d'accompagnement au rabais, elle fragilisera encore plus les salarié-e-s.

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

« Le principal danger qui menace le maintien de la croissance [en Suisse] est que nous reportions les réformes nécessaires au lendemain. » Cette affirmation, qui est en réalité un ordre de marche, est de Jean-Daniel Gerber, directeur du Secrétariat à l'économie (Seco), lors de la conférence de presse annuelle de ce dernier, le 7 janvier dernier. Elle définit le cadre dans lequel vont agir l'extension de la libre circulation et les mesures d'accompagnement au rabais décidées par le Parlement (cf. ci-dessus): une nouvelle vague d'ampleur de contre réformes, destinées à désarticuler ce qui reste de droits sociaux.

Jean-Daniel Gerber est un fidèle commis de l'Etat au service des intérêts de la bourgeoisie helvétique. Au début des années 90, haut fonctionnaire, il a été un actif propagandiste de l'adhésion de la Suisse au FMI et à la Banque mondiale (BM). Il a été nommé, en 1993, directeur au sein du conseil de la BM. En 1998, il a pris la direction de l'Office fédéral des réfugiés et il a largement préparé le terrain au démantèlement du droit d'asile en cours (cf. p. 8). Depuis avril 2004, il est le patron du Seco, qui pilote la politique économique et sociale de la Suisse.

Le « diagnostic » de Gerber peut se résumer ainsi. Premièrement, « ces dernières années, une expansion a eu lieu surtout dans des domaines qui ne sont pas soumis aux lois du marché et dans lesquels la croissance mesurable de la productivité est inférieure à la moyenne: la santé, le secteur social et l'enseignement ». Deuxièmement « la concurrence, qui incite à produire de meilleures prestations sur le marché intérieur, n'est pas assez forte ». La signification sociale de ce jargon économique néolibéral est claire. Il s'agit d'ouvrir les vannes pour que la brutalité des rapports sociaux que le capitalisme mondialisé a imposé dans le cadre de la concurrence internationale – la fameuse compétitivité du « Standort Schweiz » – ravage désormais de nouveaux pans entiers de services publics et de droits sociaux.

En ce qui concerne les services publics, l'agenda de Gerber est synchrone avec celui de l'Union européenne et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'OMC veut relancer cette année l'Accord généralisé sur le commerce des services (AGCS), visant justement à ouvrir des secteurs comme la santé et l'éducation à la concurrence et à aux privatisations. Les conséquences sont assurées: un creusement croissant des inégalités en matière d'accès à une formation et à une

santé de qualité, le démontage des conditions de travail du personnel de ces secteurs.

Mais, pour Jean-Daniel Gerber, c'est le « secteur social » qui a besoin des réformes « les plus urgentes ». Elever de fait l'âge de la retraite en ne favorisant pas « une sortie précoce du marché du travail », y compris par le biais de l'assurance invalidité (AI), « éviter les effets de blocage de certaines mesures de lutte contre la pauvreté » qui réduisent « l'incitation à travailler »: son agenda suit à la lettre les manuels néolibéraux. Il s'agit, pour le dire en un mot, d'ébranler le salaire social, qui assure un minimum de sécurité aux salarié-e-s, pour les contraindre à accepter les conditions d'emplois que leur imposera « le marché », c'est-à-dire des employeurs en totale position de force. La réforme de l'assurance chômage, menée à bien au milieu des années 90 avec l'aide des dirigeants de l'Union syndicale suisse (USS), avait constitué un premier pas important dans cette direction. Gerber veut désormais accélérer le mouvement. Combiné avec l'extension de la libre circulation et ses mesures d'accompagnement au rabais, ce programme aura un impact ravageur sur les droits sociaux des hommes et des femmes travaillant en Suisse, quel que soit leur passeport. ■

Droits syndicaux et libre circulation

La protection contre les licenciements offerte par le droit suisse est dérisoire, particulièrement pour les syndicalistes. C'est une violation de la liberté syndicale garantie par le droit international.

ROMOLO MOLO*

1. La Suisse ne protège pas suffisamment la liberté syndicale et elle viole de la sorte le droit international. Ainsi en a jugé, dans un rapport intermédiaire adressé au Conseil d'administration du Bureau international du Travail (BIT), le Comité de la liberté syndicale de l'Organisation internationale du Travail (OIT)¹. Et cela suite à une plainte de l'Union syndicale suisse (USS).

La liberté syndicale fait partie des Droits de l'Homme²! L'USS avait fait état de 11 cas de syndicalistes dont le licenciement a été reconnu comme abusif suite à une procédure judiciaire.

Contredisant manifestement les conclusions du Conseil fédéral, le Comité de la liberté syndicale a invité le gouvernement suisse à réunir travailleurs et employeurs afin « que des mesures soient prises pour qu'une telle protection soit réellement efficace dans la pratique ».

A la lumière des principes de l'OIT, seule l'annulabilité des licenciements anti-syndicaux et la possibilité de réintégrer les personnes licenciées dans l'entreprise seraient susceptibles de garantir la liberté syndicale. Or, la loi suisse ne prévoit, en pareille éventualité, que le versement d'une indemnité dérisoire de six mois de salaire au maximum, réduite le plus souvent à trois mois dans la pratique.

2. En novembre 2003, l'Union syndicale suisse écrivait à propos des mesures d'accompagnement à la libre circulation: «**Adaptation du droit du travail...** il faut renforcer la protection contre le licenciement des représentants élus des travailleuses et des travailleurs, car les commissions tripartites

vont dépendre des renseignements que leur fourniront les représentants du personnel. Mais tant que les membres des commissions d'entreprise ne seront que très mal protégés contre les licenciements, il est irréaliste de croire à l'efficacité des contrôles des conditions de travail. »

3. La récente décision du Comité de la liberté syndicale est une preuve supplémentaire de l'inadéquation de la législation suisse en matière de droits fondamentaux sur le lieu de travail, droits fondamentaux dont l'extension était à juste titre réclamée par l'Union syndicale suisse dans un texte d'orientation voté à l'unanimité lors de son dernier Congrès, en octobre 2002.

Il est inadmissible que le Conseil fédéral ait refusé d'accepter cette extension élémentaire des droits syndicaux. La Convention 98 de l'OIT, garantissant la liberté syndicale, fait partie des Principes et droits fondamentaux au travail, au même titre que l'élimination de toute forme de travail forcé, de l'abolition effective du travail des enfants et de l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession. Ainsi, la Suisse est tenue de la respecter. Certes, comme le réclament certains patrons, le Conseil fédéral pourrait dénoncer cette convention. Ce qui éclairerait les intentions d'une aile du patronat sur le terrain démocratique.

4. En décembre 2004, les travailleurs de l'entreprise suisse allemande Printpark ARO AG (Zürich) ont dû se mettre en grève pour obtenir la réintégration de leur représentant: un ordre juridique démocratique doit permettre aux travailleurs, s'ils le souhaitent, de choisir d'autres moyens de se défendre!

5. Suisses ou étrangers, résidents ou non résidents, tra-



Selon le BIT, la Suisse ne protège pas suffisamment les libertés syndicales, en matière de protection contre les licenciements. Fin 2003, les grévistes d'Alpack avaient reçu leur congé suite à leur action.

vailleurs actuels et futurs, toutes et tous doivent bénéficier de la liberté syndicale élémentaire garantie par l'OIT. Par rapport aux Etats voisins, la protection contre les licenciements offerte par le droit suisse est dérisoire, et cela non seulement en matière de liberté syndicale. Dans ce domaine, le manque de protection est cependant particulièrement choquant.

En France et en Italie, le licenciement injustifié d'un délégué syndical peut faire l'objet d'une poursuite pénale. En Allemagne et en Autriche, le licenciement d'un membre d'un conseil d'entreprise doit être autorisé par les tribunaux. A l'époque de la libre circulation, la Suisse ne doit pas être, pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs, un îlot de non-droit au centre de l'Europe!

6. Etant donné que le patronat et le Conseil fédéral refusent de protéger la liberté syndicale sur les lieux de travail, là où elle doit s'exercer en priorité, il faut refuser des mesures d'accompagnement qui avilissent ce « Sonderfall » juridique.

Tous les moyens à disposition des salarié-e-s doivent être utilisés pour obtenir, sans délai,

l'application de la Convention 98 de l'OIT. Les Chambres fédérales, dans leur majorité défavorable aux salariés, ne prendront jamais une initiative allant dans le sens du respect pratique de la Convention 98 sans y être contraintes par la mobilisation de la société civile et des syndicats. ■

1. La Convention N° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective, datant de 1949, indique, selon les termes mêmes utilisés par le BIT, que « les travailleurs doivent bénéficier d'une protection adéquate contre tous actes de discrimination tendant à porter atteinte à la liberté syndicale en matière d'emploi. Une telle protection doit notamment s'appliquer en ce qui concerne les actes ayant pour but: 1° de subordonner l'emploi d'un travailleur à la condition qu'il ne s'affilie pas à un syndicat ou cesse d'en faire partie; 2° de congédier un travailleur ou lui porter préjudice par tous autres moyens, en raison de son affiliation syndicale ou de sa participation à des activités syndicales en dehors des heures de travail ou, avec le consentement de l'employeur, durant les heures de travail. » (art. 1 de la convention no 98, cf RS 0.822.719.9)

2. L'Article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme souligne dans son alinéa 4: « Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts ». Cette disposition est confirmée par l'art. 8 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels du 16 décembre 1966 (cf. RS 0.103.1).

BRÈVES

Berne réduit à néant le droit de manifestation

Les autorités de la ville de Berne posent des conditions à la tenue de la manifestation «Résistance contre le WEF», prévue le samedi 22 janvier dans la capitale fédérale (cf. ci-dessous), dont l'effet pratique est de réduire à néant le droit de manifestation. Depuis plusieurs années, des milliers de personnes souhaitent, chaque année, manifester contre ce que représente le World Economic Forum (WEF) qui se tient à Davos. Les autorités fédérales et des Grisons ont chaque fois répondu par un dispositif policier et militaire ayant pour effet de rendre impossible toute protestation et de criminaliser les manifestants. Début 2004, plus de 1000 personnes ont ainsi été encerclées à Lanquart alors qu'elles revenaient d'une manifestation à Coire, retenues sur place durant des heures, contrôlées et fichées. En 2005 pour éviter une nouvelle confrontation avec la police, la large coalition mettant sur pied la manifestation a décidé de l'organiser à Berne. La police a répondu le 7 janvier par des conditions qui réduisent à néant le droit de manifestation. Elle exige en effet, pour autoriser la manifestation:

1. que celle-ci se déroule en périphérie de la ville (à l'Allmend ou à Bümplitz). Le centre de Berne deviendrait ainsi zone interdite, ce qui compromettrait par ailleurs la tenue de «L'Autre Davos»;
2. que les manifestants voyagent dans des trains spéciaux s'arrêtant à la gare du Wankdorf. La police aurait ainsi la possibilité de les contrôler systématiquement. Elle veut ainsi étendre aux manifestations politiques les contrôles exercés à l'égard des supporters de clubs de football. Le projet de loi visant préventivement à réprimer le hooliganisme, que la Confédération veut adopter en vue de l'Eurofoot 2008, prend ici tout son sens;
3. que les organisateurs empêchent activement toute démonstration avant et après la manifestation officielle. Cela est pratiquement impossible et juridiquement intolérable. Tout incident deviendrait par cet article de la responsabilité des organisateurs. Les organisateurs, qui souhaitent une manifestation pacifique, maintiennent leur appel à manifester le 22 janvier au centre de Berne, à la Waisenhausplatz (cf. p. 7). Une lettre ouverte aux autorités de la ville de Berne – à majorité rose-verte – a été lancée: « Ces conditions remettent en cause le droit à la liberté de manifestation et de rassemblement. Elles constituent un dangereux précédent. Elles ne concernent pas seulement le mouvement contre le WEF mais également toutes les personnes, organisations, syndicats et mouvements sociaux qui, dans toute la Suisse, veulent exprimer publiquement leur opposition à la dégradation des conditions de vie et de travail. » Simultanément la mobilisation pour le 22 janvier s'amplifie, avec notamment la diffusion d'un journal spécial, le «Davoser Nachrichten» à près de 30'000 exemplaires.

Filtrona: contre la dictature de l'actionnariat

Les 150 salarié-e-s de Filtrona Suisse SA à Crissier se sont mis en grève le 30 novembre. Ils ont suspendu leur grève le 21 décembre. Mais, le 10 janvier, au moment du bouclage de ce numéro, leur mouvement n'était pas terminé. Un préavis de grève pour le 14 janvier est voté, si la direction ne propose pas un montant acceptable pour un plan social (pour des informations mises à jour, cf. www.comedia.ch et www.labreche.ch). La dureté de ce conflit est d'abord le reflet de la brutalité du capitalisme financier mondialisé. Elle est indicative de la guerre sociale à laquelle les salarié-e-s seront de plus en plus confrontés, en Suisse également. Le groupe britannique Bunzl, qui possède Filtrona, est une des 100 plus importantes sociétés cotées à la Bourse de Londres. Augmenter ses dividendes et le «retour sur capital» assuré à ses actionnaires: voilà ce qui guide sa politique. Pour cela, Bunzl met ses usines – partout dans le monde – en compétition. Elle pille le savoir faire et le potentiel technologique – comme à Crissier – pour le transférer ailleurs. Les usines sont ensuite fermées et les salarié-e-s licencié-e-s – comme en 2004 en Italie et demain probablement à Crissier – par des «jobs killers», qui augmentent ainsi la valeur boursière du groupe (cf. p. 7). Le même sort attend une des deux usines Filtrona aux Etats-Unis, mises en compétition avec un nouveau site au Mexique. La réaction courageuse du personnel de Filtrona à Crissier a surpris Bunzl. Mais, pour faire plier un tel groupe, c'est d'une réelle capacité d'action syndicale à l'échelle internationale dont il faudrait disposer. Nous y reviendrons.

Donner voix à la colère sociale

Une manifestation nationale contre le World Economic Forum (WEF) et «L'Autre Davos» auront lieu le 22 janvier à Berne. Enjeux, alors que le WEF annonce une politique encore plus dure des dominants.

ALESSANDRO PELIZZARI

Chaque année, en janvier, les 1000 plus grandes entreprises transnationales et leaders politiques parmi les plus importants se réunissent au World Economic Forum (WEF) de Davos pour «améliorer ensemble l'état du monde». Le WEF permet

aux Global Players, pourtant habitués à se livrer des batailles concurrentielles acharnées pour des parts du marché mondial, de discuter des grandes options nécessitant des actions concertées et de lancer des offensives idéologiques communes selon les besoins du jour.

«Prendre des décisions dures»

Les récentes éditions du WEF ont reflété les éléments de remise en cause de la légitimité du capitalisme mondialisé après l'effondrement de la nouvelle économie ainsi que de la nécessité de réconcilier les puissances impérialistes pour faire face à l'enlèvement de l'occupation états-unienne en Irak. «Building Trust» (Etablir la confiance) titrait

le WEF 2003, «Partnering for security and prosperity» (Ensemble pour la sécurité et la prospérité) lançait le Forum en 2004, laissant un espace important à la «société civile» (ONGs, ONU, etc.) pour qu'elle intègre la gouvernance globale d'un capitalisme mondialisé dont les coûts sociaux et écologiques de sa propre survie sont de plus en plus lourds à supporter.

BERNE, 22 JANVIER

Le programme de «L'Autre Davos» ainsi que le déroulement de la manifestation à Berne contre le WEF dans l'agenda, en p. 7.



En janvier 2003, les forces de l'ordre avaient mis en place à Fideris un dispositif filtrant permettant de contrôler l'identité de toutes les personnes voulant manifester à Davos.

Aujourd'hui, le WEF referme cette parenthèse et se présente déterminé à jouer un rôle dans la relance d'un nouveau cycle d'offensives néolibérales. Sous le mot d'ordre de «*Taking Responsibility for Tough Choices*» (Prendre la responsabilité de décisions dures), les grands patrons débattront du 26 au 30 janvier à Davos de «*tough issues*» tels que: «*Le Moyen-Orient*» et «*le leadership des Etats-Unis*» (donc le partage de l'Irak après les élections farces du 30 janvier), «*l'économie mondiale*» et «*la pauvreté*» (donc l'accélération des réformes visant à détruire ce qui reste encore des systèmes de protection sociale) ou encore «*le commerce mondial*». Ce dernier sera d'ailleurs

sujet d'une conférence ministérielle extraordinaire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en marge du WEF, visant principalement à débloquer les négociations sur l'agriculture et les services.

Seul le thème du «Open Forum de Davos», coorganisé par le WEF et Pain pour le prochain, donne encore l'apparence de *Global leaders* soucieux de justice sociale. Mais débattre de «l'éthique dans l'économie» est probablement surtout une manière de faire oublier que le secrétaire général du WEF, José María Figueres, a été licencié avec effet immédiat en novembre dernier suite à une affaire de corruption au Costa Rica...

Le mouvement Anti-WEF

Au-delà de la grande messe médiatique des puissants de ce monde, le projet de domination du monde que le WEF représente se traduit surtout par un quotidien inacceptable pour une vaste majorité d'hommes et de femmes, marqué par le démantèlement de leurs droits sociaux et démocratiques, la dégradation de leurs conditions de travail, ainsi que par la privation des droits les plus élémentaires (accès à l'eau potable, à une nourriture suffisante, à un toit, à l'éducation, aux soins) pour des centaines de millions d'êtres humains.

La protestation et la résistance contre ce qu'incarne le WEF s'est renforcée au cours

des dernières années. Ce qui avait commencé, en 1999, avec une poignée de manifestants devant le centre de congrès de Davos et une cinquantaine de représentants de mouvements sociaux du monde entier réunis lors du premier «Autre Davos», est devenu, aujourd'hui, un mouvement durablement présent, dont les interventions se déploient en écho avec les rencontres du Forum social mondial (FSM).

En Suisse allemande, les mobilisations annuelles contre le WEF sont de fait une des rares occasions où convergent les diverses composantes de la gauche radicale et antinolibérale, attirant chaque année des centaines de jeunes militants.

Aujourd'hui le mouvement altermondialiste est confronté à des questions que son évolution a contribué à poser. D'un côté, il n'a pas réussi à peser sur les rapports de forces sociaux ni à mettre un coup d'arrêt aux offensives néolibérales. Au contraire, malgré des mobilisations importantes contre la guerre en Irak ou contre le démantèlement social, les gouvernements et les institutions internationales ont approfondi leurs politiques de régression sociale. Il devient de plus en plus évident que le mouvement a besoin de gagner des batailles pour qu'il ne se cantonne pas à un rôle purement idéologique, extérieur aux préoccupations des gens. Mais il est tout aussi

évident que des victoires, aussi partielles soient-elles, ne sont aujourd'hui possibles qu'à travers des puissantes mobilisations. Des choix d'orientation, du point de vue du contenu des alternatives au capitalisme que des moyens pour y parvenir, s'imposent donc aujourd'hui.

De l'autre, le mouvement est de plus en plus confronté, notamment en Suisse, à une répression et criminalisation croissante de la part de la police et de l'armée. Cette année, le Parlement a encore décidé de mobiliser 6500 soldats durant le WEF. Le but principal de ce dispositif sécuritaire consiste à créer l'ambiance pour susciter des frustrations auprès des manifestants, ce qui justifie ensuite, au nom de la sécurité, de porter de graves atteintes au droit démocratique de manifestation.

Le 22 janvier à Berne

C'est dans ce cadre que le mouvement anti-WEF s'est trouvé, tout au long de l'automne 2004, devant la tâche de construire un cadre commun de mobilisation à la hauteur des enjeux.

D'un côté, les divers groupes impliqués dans la coalition – entre autres les groupes et milieux libertaires et autonomes de Berne et Zurich, attac suisse, le Revolutionärer Aufbau et le MPS – se sont mis d'accord pour élargir la plate-forme contre le

WEF aux luttes sociales récentes en Suisse: les luttes des salariés dans diverses entreprises industrielles, les mobilisations contre les mesures d'austérité et de privatisation dans de nombreux cantons, la thématique de la dégradation des conditions de travail et du dumping salarial touchant en première ligne les femmes et les migrants, la résistance contre l'occupation en Irak, etc. Ainsi, la manifestation du 22 janvier à Berne se veut avant tout une expression de la colère sociale contre la dégradation des conditions de vie ici et ailleurs.

De l'autre côté, attac Suisse a pris l'initiative d'ouvrir la conférence internationale «L'Autre Davos» aux questions de stratégie posées ci-dessus, notamment en la déplaçant de Zurich, son assise depuis cinq ans, à Berne, le jour de la manifestation. Organisée avec le soutien d'un grand nombre d'organisations et de réseaux internationaux, l'édition 2005 de «L'Autre Davos» ouvrira le débat sur les perspectives du mouvement altermondialiste et elle est une invitation au mouvement, dans toute sa diversité, à discuter, avec une série de représentants de mouvements d'Europe, d'Afrique, d'Asie et des Etats-Unis, des éléments d'une réponse émancipatrice et des cadres de référence communs pour de futures mobilisations. ■

Industrie graphique: échec syndical

La campagne du syndicat *comedia* pour le renouvellement du Contrat collectif de travail (CCT) de l'industrie graphique s'est terminée par un échec. Qui en dit long sur la réalité du mouvement syndical en Suisse.

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

Après les importants reculs des années 90, le renouvellement du CCT en 2004 devait inverser la tendance et apporter enfin une amélioration réelle des conditions de travail (cf. *La brèche* N°2-3). C'est loin d'être le cas. Que s'est-il passé?

«Objectifs atteints»... pour le patronat

Le contexte était bien sûr difficile: politique patronale agressive, concurrence exacerbée entre les entreprises de la branche, faiblesse du réseau syndical. Des objectifs ambitieux avaient pourtant été fixés lors du lancement de cette campagne. Elaboré à partir des 2000 réponses au questionnaire diffusé dans les entreprises, ainsi que de nombreuses assemblées, le cahier de revendication contenait quatre priorités: a) compensation automatique du renchérissement; b) égalité salariale entre femmes et hommes; c) élargissement du champ d'application et déclaration de force obligatoire; d) protection contre les licenciements.

Tirant les leçons des renouvellements précédents du CCT en 1994 et 1999, une préparation méthodique visant à

unifier la commission syndicale de négociation a été mise sur pied. Cela lui a permis de franchir avec succès les huit premières séances de négociation. Il n'y avait pas de résultat, mais les revendications des salarié·es avaient été défendues séance après séance.

La commission de négociation s'est cependant effondrée quatre mois plus tard, le 14 septembre, sous l'effet conjugué du chantage patronal («c'est ça ou rien») et des renoncements d'une partie de l'appareil syndical.

Le résultat de négociation parle de lui-même: a) pas de compensation du renchérissement (maintien de la négociation salariale dans l'entreprise); b) pas d'élargissement du champ d'application ni de force obligatoire; pas d'amélioration de la protection contre les licenciements; c) adaptation minimale des salaires minimaux entre 2006 et 2008 (ils resteront, en valeur nominale, en dessous de ce qu'ils étaient en 1994!); d) réduction des suppléments pour travail de nuit et des samedi/veille de fêtes; e) partage des primes pour l'assurance perte de gain maladie (précédemment payées par l'employeur).

L'organisation patronale Viscom a massivement accepté ce résultat – «la plupart de nos objectifs de négociation sont atteints» – et elle invite maintenant «les partenaires sociaux à renforcer et à soutenir les représentations des salarié·es, afin que ceux-ci puissent apparaître comme des interlocuteurs compétents et sérieux par rapport aux directions d'entreprise» (journal de Viscom, le 4 janvier 2005). Bref, à poursuivre le travail de sape de l'organisation syndicale.

A l'intérieur de *comedia*, une partie de l'appareil syndical n'a pas hésité à présenter ce résultat comme étant «légèrement meilleur que l'ancien CCT». Une assemblée de délégué·es, découragé·es par la tournure des événements, a accepté en octobre 2004 le résultat par 35 voix contre 17.

Une impuissance construite

En mai 2004, une votation générale sur les mesures de lutte (une tradition dans l'industrie graphique) avait pourtant débouché sur des résultats encourageants: 40% de participation (largement plus qu'en 1999) et 90% de OUI à la lutte. Il était indispensable de tra-

duire rapidement cette volonté par un premier mouvement d'ensemble, un débrayage national. Malheureusement, une courte majorité de l'assemblée de délégué·es a préféré y renoncer au profit d'une manifestation devant l'assemblée annuelle de l'association patronale à Soleure le 17 juin. Présentée comme devant «renouveler les formes de lutte» et inspirée des formes d'action du SIB, la manifestation de Soleure a tourné à la mascarade: le débrayage collectif a été suppléé par des demandes individuelles de congé pour se rendre à la manif (une circulaire de l'organisation patronale avait invité les entreprises à ne pas les refuser!).

Le choix a pesé lourd sur la suite des événements. Il a conforté l'organisation patronale dans ses objectifs et sa stratégie, convaincue d'être en position de force. Il a privé les salarié·es et le syndicat d'une première expérience indispensable pour préparer le pas suivant: la grève nationale. Il a nourri parmi les salarié·es le sentiment d'impuissance.

Dès lors, la majorité de l'appareil syndical n'a cessé d'expliquer que «la lutte n'était plus possible» et qu'il fallait «sortir le meilleur de la dernière séance de négociation». Ce qui a préparé le terrain pour la déroute du 14 septembre.

Affaiblissement structurel

Réduire l'échec de la campagne au comportement d'une partie de l'appareil syndical est bien sûr erroné. Cette campagne a mis en évidence l'affaiblissement important du réseau syndical, y compris dans l'industrie graphique. Si le cahier de revendications a pu unifier les militants les plus actifs, le débat et l'activité dans les entreprises sont restés très insuffisants, malgré tous les efforts. Les causes en sont profondes: disparition/transformation des métiers, éclatement des statuts, multiplication des horaires de travail, précarisation liée aux restructurations incessantes dans les entreprises, insécurité de l'emploi: tout cela a petit à petit (et dans une mesure dont le syndicat a sous-estimé l'importance)

sapé les bases mêmes de l'action collective. L'organisation syndicale elle-même s'est, par sa pratique quotidienne, éloignée de l'entreprise et elle a ainsi laissé la voie ouverte à la politique patronale visant à jouer commissions d'entreprise contre syndicat, afin de confiner ce dernier dans un rôle de «négociateur de CCT» dont le contenu est de plus en plus vide, sauf en matière de paix du travail. On a pu prendre toute la mesure des pressions patronales sur les membres des commissions d'entreprise lors de cette campagne: chantage à l'emploi, exigence de loyauté, menace de quitter le CCT en cas de grève, etc.

Ces phénomènes ne sont pas nouveaux et, ces dernières années, les appels se sont multipliés au sein de *comedia* pour y faire face. Quelques pas ont pu être faits dans l'approche de nouvelles couches de salarié·es et dans la réactivation de la présence syndicale sur le lieu de travail. Mais on est encore très loin du compte. Le syndicalisme est à reconstruire, également dans l'industrie graphique. ■



Le 17 juin 2004, à Soleure devant l'assemblée annuelle de l'association patronale, l'abondance des drapeaux de *comedia* ne suffisait pas à masquer l'absence de débrayage collectif. Les employeurs ont bien compris que cela n'était pas un message de force.

Russie: Poutine et la verticale du pouvoir

Vladimir Poutine consolide un pouvoir autoritaire en Russie, tout en approfondissant les réformes ultra-libérales qui ont laminées la société russe. Des résistances s'organisent. Interview.

Poutine allié privilégié dans la « guerre contre le terrorisme » ; Poutine réactivant la « guerre froide » pour maintenir l'influence russe prépondérante en Ukraine (cf. ci-contre) ; Poutine « nationalisant » le groupe pétrolier Ioukos ; les clichés les plus contradictoires, et les plus trompeurs sont diffusés au sujet du pouvoir à la tête de la Russie. **La brèche** s'est entretenue fin novembre 2004 avec **Denis Paillard*** au sujet des dynamiques politiques, sociales et économiques développées en Russie depuis l'arrivée au Kremlin de Vladimir Poutine, au printemps 2000.

Comment caractériser le pouvoir mis en place par Vladimir Poutine ?

Denis Paillard — Le pouvoir tel qu'il s'est constitué avec l'élection de Vladimir Poutine à la présidence de la Russie au printemps 2000 — suivi de sa réflexion en mars 2004 — est un pouvoir autoritaire, mais dont la force est plus dans l'auto-proclamation permanente que dans une assise et un projet réellement ancrés dans l'espace du pays. Aujourd'hui, on est bien en peine de dire qui détient le pouvoir réel en Russie. En mai 2002, j'avais écrit pour la revue *A l'encontre* [www.alencontre.org] un article intitulé : « Poutine, petit soldat de la mondialisation libérale ». Je suis convaincu qu'il reste un petit soldat, vecteur en Russie des logiques libérales. Un mythe est largement répandu : voir dans la Russie de Poutine un contrepoint aux Etats-Unis. C'est une vision totalement erronée. Une telle vision s'appuie notamment sur l'action du pouvoir contre Khodorkovski, l'oligarque qui a été à la tête du groupe pétrolier Ioukos et qui est en prison depuis octobre 2003. En réalité, Poutine ne s'est opposé qu'à certains oligarques qui n'acceptaient pas les nouvelles règles du jeu. Khodorkovski continuait à agir comme le faisaient les oligarques — dont l'origine de la fortune réside, selon la formule de Moshe Lewin¹, dans « le plus grand hold-up du siècle » — à l'époque de Eltsine : « la Russie est à nous et le Kremlin fait ce que nous avons envie qu'il fasse ». Poutine a voulu montrer que cette période est révolue. De plus, il lui était de

toute évidence bienvenu d'avoir un oligarque juif sous la main, pour capitaliser les sentiments nationalistes et antisémites à l'occasion des élections à la Douma de décembre 2003 et présidentielles du printemps 2004. Mais cela ne veut pas encore dire que le pouvoir réel soit entre les mains de Poutine.

Cela dit, les actions démonstratives de pouvoir du Kremlin font de gros dégâts. C'est le cas de la guerre en Tchétchénie, relevant de l'horreur absolue, qui est sur le point d'embraser tout le Caucase et qui gangrène de plus en plus l'ensemble de la vie politique russe. L'explosion du budget militaire et du budget des forces de sécurité intérieure témoigne également de cette logique avant tout sécuritaire du pouvoir.

Quel est l'impact de ce pouvoir autoritaire sur la vie politique en Russie ?

Le régime de Poutine a eu une vraie efficacité pour éliminer tous les embryons de systèmes politiques apparus dans les années 90. J'emprunte le terme de « système politique » à Moshe Lewin, qui l'utilise pour désigner un espace où la société est dans une certaine interaction avec le pouvoir. En Russie aujourd'hui, le pouvoir est au-dessus et, donc, le plus souvent contre la société. Cela nous ramène à la période soviétique et à l'empire tsariste, car il y a indiscutablement des continuités profondes, sur lesquelles Moshe Lewin insiste à juste titre. Les indices de la réussite de Poutine dans ce domaine ? La Douma lui est entièrement soumise. Mêmes les forces libérales de droite en ont été totalement éliminées lors de l'élection de décembre 2003. Le Parti communiste de la Fédération de Russie (PCFR) a éclaté. C'est le résultat d'une opération montée par le Kremlin, avec l'aide d'un milliardaire « rouge », qui a distribué des dollars aux régions et aux fédérations du PCFR. Résultat : en juillet 2004, il y a eu deux congrès simultanés du PCFR. Bien entendu, le PCFR avec son idéologie nationale-étatiste ne constituait pas une vraie force d'opposition. Mais Poutine a néanmoins fait en sorte que cet espace soit neutralisé. Toute une série de lois ont aussi été promulguées pour limiter le droit de manifestation. J'étais à Moscou en octobre. La police y encerclait les lieux de rassemblement pour une manifestation. Pour y accéder, il faut passer par un

portillon, subir une fouille et les miliciens choisissent les banderoles agréées. Autre signe de cette volonté du pouvoir d'éradiquer toute forme de résistance : Poutine, dans son adresse au pays du mai 2004, a déclaré que les associations et organisations non-gouvernementales travaillaient pour l'étranger. Etre originaire du Caucase ou encore syndicaliste n'est pas sans risque aujourd'hui en Russie. Les cassages de gueule ne sont pas rares. Et parfois même, ce sont des assassinats.

80% de la société russe ont été laminés par les réformes lancées depuis 1991 : l'espérance de vie des hommes est aujourd'hui en dessous de 60 ans ; 40% des enfants souffrent de maladies chroniques ; la population diminue d'année en année.

La prise d'otages de Beslan en Ossétie en septembre 2004 a été utilisée pour renforcer la « verticale du pouvoir ». Cette expression, systématiquement utilisée par Poutine dans ses discours, signifie que le Kremlin entend concentrer tout le pouvoir, réduisant les régions au statut de simple relais — exécutant des décisions prises au sommet. Les gouverneurs seront sélectionnés par Poutine. Les maires seront aussi d'une certaine façon pré-sélectionnés par le Kremlin. Même le président de l'Académie des sciences sera choisi par Vladimir Poutine, ce qui constitue un nouveau, et compris en comparaison de l'époque de Staline. Il y a donc une volonté de faire le vide et d'empêcher l'existence d'un espace où la société pourrait faire entendre ses revendications. Cela va de pair avec une montée de l'idéologie nationaliste russe, qui s'est encore renforcée avec la guerre en Tchétchénie. Les mouvements skinheads ont pris des dimensions inquiétantes dans certaines villes et régions ; largement manipulés par le FSB (le successeur du KGB), ils multiplient les exac-



Depuis 2000, Vladimir Poutine n'a cessé de consolider un pouvoir autoritaire. Mais cela ne veut pas encore dire que le pouvoir réel en Russie soit entre ses mains.

tions contre les personnes originaires du Caucase.

Certains médias présentent l'attaque du Kremlin contre la compagnie pétrolière Ioukos comme l'annonce d'un retour des nationalisations...

Sur le plan économique, la politique de Poutine est ultra-libérale. L'idée qu'il puisse, à l'occasion de l'affrontement avec quelques oligarques, jouer une carte antilibérale est complètement absurde. Poutine a fait passer toutes les réformes et mesures ultralibérales que le pouvoir n'avait pas réussies à faire passer sous Eltsine, qui avait pourtant laissé libre cours à une vraie politique de prédation des ressources économiques du pays.

Ainsi, le nouveau code du travail est fait pour les entrepreneurs et il a encore été durci après la réélection de Poutine en 2004. Un des objectifs est d'éliminer les syndicats alternatifs concurrents de la FNPR. La FNPR, littéralement la Fédération des syndicats indépendants, est l'héritière de l'ancienne Confédération des syndicats de la période soviétique. Plusieurs dirigeants de la FNPR sont députés à la Douma pour le parti de Poutine, Russie unie. La FNPR et Russie unie viennent de signer un accord où ils s'engagent à une concertation régulière. Ce retour total de la FNPR dans le giron du pouvoir a eu comme contrepartie la restriction brutale des possibilités d'agir pour les syndicats alternatifs, extrêmement diversifiés.

La politique de privatisation poursuit son avancée : après la privatisation du sol et des chemins de fer (en cours), il y a au programme la privatisation de la forêt, ce qui n'est pas négligeable quand on pense à la Sibérie ou à l'Oural.

L'impôt social unique est un autre exemple de la politique sociale et économique de Poutine. En 1991, différents fonds sociaux ont été créés pour les retraités, l'assurance maladie, l'emploi et l'aide sociale. Au printemps 2000, après l'élection de Poutine, les cotisations à ces fonds ont été

remplacées par un impôt social unique. Le taux de cotisation de cet impôt prélevé sur la masse salariale et versé par les entreprises s'élevait à 35%. Il a été abaissé au printemps 2004 à 26%. Comme partout ailleurs, l'argument invoqué est que cela inciterait les entreprises à investir et à augmenter les salaires, ce qui aboutirait, en fin de compte, à une augmentation des recettes de cet impôt. En réalité, les ressources à disposition pour les différents fonds sociaux ont massivement baissé et le pouvoir a coupé dans les prestations assurées.

Au printemps 2004, la Douma a ainsi voté toute une série de lois impliquant, en particulier, la monétarisation complète des avantages sociaux. Jusqu'à présent, une série de bénéficiaires, comme les retraités, les anciens combattants, les étudiants, les enseignants ou médecins de campagne, avaient des avantages sociaux en nature. Par exemple les transports ou les médicaments gratuits. Le pouvoir a décidé de transformer cela en sommes d'argent. De plus, ces avantages sociaux seront désormais gérés au niveau des régions. Or, sur 90 régions de la Fédération de Russie, 15 ont une situation financière à peu près équilibrée ; toutes les autres sont dépendantes du budget central. La combinaison de la monétarisation et de la régionalisation de ces avantages sociaux aboutit à leur liquidation pure et simple. Dans la région extrême-orientale de Vladivostok, les sommes versées aux retraités et autres catégories bénéficiaire de ces avantages sociaux s'élèvent à 30 centimes d'euros par mois pour les médicaments et les transports. Cette somme peut monter à un euro dans les régions les plus prospères. Comme il n'y a pas de retraites, parce que les fonds de retraite ont été liquidés lors du passage au système post-soviétique ou utilisés à d'autres fins (financement de la première guerre de Tchétchénie), les retraités sont placés dans une situation de mort lente. Il faut avoir cette réalité sociale en

du pouvoir en place en Russie.

Encore un exemple, le logement. Après la chute de l'Union soviétique, les habitants des logements ont pu en devenir propriétaires pour des sommes dérisoires. Ce qui a donné lieu à des pratiques mafieuses à grande échelle, en particulier contre les personnes âgées : beaucoup sont brutalement décédées (surtout à Moscou et Saint-Petersbourg) dans des circonstances douteuses, leur logement passant dans les mains de solides propriétaires. Aujourd'hui on assiste à la deuxième vague de reprise en main du marché immobilier. D'un côté, les autorités ont décidé de supprimer les subventions aux dépenses pour l'électricité et le chauffage qui seront désormais entièrement supportées par les occupants des logements. De l'autre côté, ces hausses brutales des coûts vont de pair avec un nouveau code de logement facilitant l'expulsion de tous ceux qui ne pourront pas payer leurs factures en tant voulu.

Il faut bien comprendre que 80% de la société russe ont été littéralement laminés par les réformes successives lancées depuis 1991. Cela se traduit par des chiffres significatifs : la mortalité a fortement augmenté ; l'espérance de vie des hommes est aujourd'hui en dessous de 60 ans ; 40% des enfants souffrent de maladies chroniques ; 4,5 millions d'enfants sont officiellement dans la rue ; il n'y a plus de système de santé ; 40 à 43 millions de Russes vivent officiellement en dessous du seuil de pauvreté ; la population de la Russie diminue d'année en année : elle a chuté de 148 à 143 millions d'habitants entre 1990 et 2003. La violence économique et sociale qui frappe cette société est vraiment incroyable.

Quelles sont les manifestations de résistance à cette politique ?

Une coalition large s'est mise en place au printemps 2004 pour organiser une opposition à ce paquet de lois remettant en cause les avantages sociaux. Elle réunit notamment les syndicats alternatifs regroupés dans la Fédération des

* Denis Paillard, spécialiste de la Russie, est directeur de recherches au CNRS, Université de Paris 7. Il co-anime *Le Messager syndical*, bulletin d'informations sur le mouvement syndical en Russie. Les personnes souhaitant recevoir ce bulletin sont priées de communiquer leurs coordonnées à carine.clement@hotmail.com.

syndicats de Russie, qui s'est formée au printemps 2004. Le syndicat des enseignants de la FNPR a également rejoint cette coalition. De nombreuses associations de personnes directement concernées par la monétisation des avantages sociaux y participent aussi : cela va de l'association des diabétiques de Russie aux survivants de Tchernobyl, en passant par toutes les grandes associations de retraités. Fait nouveau, l'association Mémorial s'est aussi ralliée à cette coalition. Mémorial est une très importante association de défense des droits de l'homme ; elle s'est beaucoup mobilisée contre la guerre en Tchétchénie. Mais en matière économique et sociale, elle était

jusqu'à maintenant d'orientation très libérale.

La constitution de cette coalition traduit un fait : les gens actifs dans ces différents milieux ont compris que le pouvoir était verrouillé pour une longue période et que, dans ce contexte, des batailles électorales n'avaient plus de perspective. Il leur est donc apparu nécessaire de se replier sur cette bataille concrète et de constituer sur cette thématique un espace aussi large que possible. Bien sûr, ils n'ont pas réussi à faire reculer le pouvoir. Mais cela a constitué une mobilisation importante. Un site internet a été créé, qui est devenu un instrument de lutte, apportant au jour le jour des analyses des lois et des infor-

mations sur les résistances à travers la Russie.

Fait très important, bien que toutes ces lois aient été votées, la coalition a décidé de se maintenir. Elle s'est transformée en un regroupement qui s'est appelé Conseil de la solidarité sociale et dont l'acronyme est SOS. Un espace de résistance, certes extrêmement hétérogène, s'est ainsi consolidé. SOS éditait à 50'000 exemplaires une publication – « Notre solidarité » – distribuée dans toute la Russie. Cette coalition envisage aussi de lancer un référendum contre la politique sociale du gouvernement, même si les procédures référendaires sont aujourd'hui beaucoup plus dures que par le passé – et sans

comparaison avec celles en vigueur en Suisse. Enfin, SOS veut organiser un Forum social russe au printemps 2005. C'est un processus très intéressant alors que l'horizon général est – c'est le moins que l'on puisse dire – assez bouché.

Un autre espace important, mais qui est un peu disjoint de l'espace syndical et de celui des luttes contre les lois antisociales, c'est l'espace des femmes. Le mouvement des femmes en Russie est assez différent de celui qui s'incarne, à l'Ouest, dans des structures comme la Marche mondiale des femmes. Ce mouvement, dont les réseaux couvrent l'ensemble de la Russie, se fixe des objectifs très concrets et ciblés qui

visent prioritairement à redonner aux femmes conscience de leur dignité – cette conscience étant la base de toute forme plus avancée de résistance et de lutte. Un important travail est fait au niveau des immeubles, des quartiers pour lutter contre la pauvreté, l'insécurité et contre les violences faites aux femmes.

Quant aux comités des mères de soldats, qui avaient un rôle très important contre la 1^{re} guerre de Tchétchénie, y compris en organisant la désertion des jeunes recrues, ils continuent, certes, leur combat, mais dans un environnement beaucoup plus difficile et même hostile : la majorité de la population n'est pas opposée à la guerre. Et la société tout

entière est profondément gagnée par cette guerre. Des centaines de milliers de jeunes (dont une grande partie s'est engagée faute de trouver un travail) sont passés par la Tchétchénie où ils ont appris à tuer, violer, rançonner ; ils ont tendance à prolonger ces pratiques après leur démobilisation. Surtout que le pouvoir n'a cure de ces « héros » d'une sale guerre, une fois démobilisés.

I. L'historien Moshe Lewin est un grand spécialiste de l'histoire de l'Union soviétique. Le dernier de ses ouvrages traduits en français, *Le siècle soviétique*, Fayard, *Le Monde diplomatique*, 2003, propose une synthèse de ses recherches et analyses sur les dynamiques politiques, sociales, économiques ayant façonné cet empire-continent, de 1917 à 1991.

Irak : les enjeux des élections

L'administration Bush veut présenter les élections du 30 janvier comme le couronnement de sa mission. C'est d'une hypocrisie sans limite.

GILBERT ACHCAR*

L'hypocrisie de l'administration Bush est sans limites : lorsque George W. Bush et ses amis présentent les prochaines élections en Irak comme un succès de la mission civilisatrice dont ils sont censés être investis afin d'apporter la démocratie à des musulmans arriérés, ils font comme un patron qui se vante d'avoir augmenté les salaires dans son entreprise par souci d'améliorer le niveau de vie des travailleurs, alors que l'augmentation lui a été imposée par la grève.

En réalité, la démocratie n'a jamais été qu'un prétexte utilisé par l'administration Bush pour tenter de justifier la prise de contrôle de cette région stratégique cruciale qui s'étend du Golfe arabo-persique à l'Asie centrale, un prétexte subsidiaire après ceux d'Al-Qaïda ou des « armes de destruction massive ». La plupart des vecteurs de l'influence US dans cette région sont des régimes despotiques, du royaume saoudien, l'allié le plus ancien de Washington et le plus antidémocratique de tous les États du monde, jusqu'aux alliés les plus récents que sont les États policiers de républiques mafieuses post-soviétiques comme l'Azerbaïdjan, le Kirghizistan ou l'Ouzbékistan. Sans oublier des partisans de la démocratie aussi fervents que les généraux Mubarak d'Égypte et Musharraf du Pakistan. Washington n'est pour des élections que lorsque celles-ci sont susceptibles d'être remportées par ses partisans. [...]

Gagner du temps

En Irak, l'occupation états-unienne a été d'emblée con-

frontée au vide du pouvoir que l'invasion avait créé, aggravé par le démantèlement par le proconsul Bremer, inspiré par les néoconservateurs, de ce qui subsistait de l'appareil d'État baassiste. En dehors de la région kurde, de facto autonome, dans le Nord, il n'y avait pas de seigneurs de guerre disposant de quelque pouvoir réel en Irak. Washington a ainsi dû faire face au « paradoxe de la démocratie » (Huntington), créé par le fait que les Arabes irakiens, dans leur écrasante majorité, étaient – et sont encore plus aujourd'hui – hostiles au contrôle états-unien de leur pays et que, par conséquent, tout gouvernement réellement représentatif, démocratiquement élu, cherchera à se débarrasser de l'occupation.

Pour garder le contrôle du pays, Washington pourrait bien recourir à la vieille recette impériale éprouvée « diviser pour régner »

Ce « paradoxe » en contenait un autre : les États-Unis, qui avaient occupé l'Irak par altruisme en vue d'apporter aux musulmans arriérés les avantages de la démocratie, dont ils sont les porte-drapeaux officiels, essayèrent de repousser au plus tard possible les élections et de les remplacer par des autorités désignées et une Constitution concoctée par eux-mêmes. [... cf. à ce sujet l'interview de G. Achcar in *La brèche* N° 2-3]

Si les élections avaient été organisées au cours des premiers mois qui suivirent l'invasion, elles auraient eu lieu d'une manière beaucoup plus paisible, plus unanime et donc plus légitime. Washington aurait été confronté à un gouvernement dont la légitimité aurait été indiscutable, qui lui aurait

demandé de retirer ses troupes d'Irak. C'est pour empêcher cela que Bremer avait argué de l'absence de listes électorales et du temps nécessaire pour en établir. Sistani lui répondit que les listes et cartes de rationnement, établies sous le contrôle de l'ONU, étaient parfaitement appropriées pour un usage électoral. Les forces d'occupation ont fini par l'admettre, mais avec une année de retard, au cours de laquelle la situation en Irak s'est détériorée jusqu'à aboutir à l'état tragique actuel.

Sous les auspices de Sistani

[...] L'histoire de la décolonisation est pleine d'exemples d'élections ou de consultations tenues sous l'occupation et qui ont néanmoins été des étapes majeures vers l'indépendance et vers le retrait des troupes étrangères. Durant de longues années, les Palestiniens ont lutté pour le droit de tenir des élections sous l'occupation israélienne. Cet argument cache mal la crainte des élections de la part de forces qui savent qu'elles sont condamnées à être minoritaires, sinon complètement marginalisées, dans des élections libres. (C'est également vrai pour le premier ministre Allauï, dont le manque total de popularité devrait apparaître dans toute élection non truquée ; mais il est obligé d'acquiescer selon son mandat et ne peut ouvertement exprimer ses aspirations.) [...]



Un Irakien lit une fatwa de l'ayatollah Sistani, appelant à participer aux élections du 30 janvier.

L'attitude réelle de la population chi'ite et son point de vue sur les élections ont été bien décrits par Anthony Shadid, du *Washington Post*, dans un reportage sur le principal quartier chi'ite de Bagdad : « La prise du pouvoir chi'ite n'est qu'une facette de la campagne cléricaliste, et elle est généralement exprimée dans un langage codé. Les appels à un électoral fatigué et désillusionné par les carnages de la guerre sont plus fréquents. (...) A un bout de la route des calicots promettent une nouvelle ère de stabilité grâce au vote. A l'autre, ils présentent l'élection comme la voie la plus sûre pour mettre fin à l'occupation, devenue de plus en plus impopulaire. « Frères Irakiens, le futur de l'Irak est dans vos mains. Les élections sont la voie idéale pour expulser les occupants de l'Irak », proclame une banderole blanche. « Frères Irakiens, votre bulletin électoral est plus efficace qu'une balle dans la bataille », peut-on lire sur une autre. »¹

Établie sous les auspices de l'ayatollah Sistani, la « Coalition irakienne unifiée » intègre le plus large éventail de forces chi'ites, depuis Chalabi (une véritable « girouette », décidément) jusqu'à al-Sadr (qui tente de protéger ses arrières : après avoir placé ses partisans sur la liste unifiée, il déclare qu'il ne veut pas personnellement « entrer dans le jeu politique »). Cette liste accorde la prééminence au

« Conseil suprême de la révolution islamique en Irak », pro-iranien. A son crédit il faut mentionner qu'elle a pris la peine d'intégrer des candidats sunnites, Kurdes et Turkmènes, y compris des dirigeants tribaux, pour ne pas apparaître comme confessionnelle – bien qu'elle soit qualifiée ainsi par les médias. Cette liste recevra certainement la grande majorité des voix si les élections ont lieu le 30 janvier. Cela mènera à un parlement et à un gouvernement au sein duquel les forces intégristes chi'ites, plus ou moins proches de l'Iran, seront hégémoniques. Un point central de son programme, qui annonce vouloir confirmer « l'identité islamique » de l'Irak, est de négocier avec les autorités de l'occupation la date du retrait de leurs troupes du pays.

Diviser pour régner ?

Que fera Washington après les élections du 30 janvier ? Il est difficile de le prévoir. L'administration Bush a un objectif stratégique clair : s'assurer le contrôle de l'Irak à long terme. Mais Washington ne sait pas comment réaliser ce but ou comment le concilier avec le résultat prévisible des élections, qu'un haut fonctionnaire anonyme, résidant dans la zone verte de Bagdad, a qualifié de « jungle d'ambiguïté »². Un scénario possible, qui a été considérablement facilité par l'attitude des forces de l'occupation, est celui qui a la faveur

de nombreux néoconservateurs depuis l'effondrement de leurs illusions sur la possibilité de garantir « démocratiquement » le contrôle de l'Irak : une division du pays, de facto sinon de jure, selon des lignes confessionnelles et ethniques (c'est le scénario favori par Israël depuis le début).

Pour garder le contrôle du pays, Washington pourrait bien recourir à la vieille recette impériale éprouvée « diviser pour régner », en prenant le risque d'enfoncer l'Irak dans l'enfer dévastateur d'une guerre civile, à la fois confessionnelle (chi'ites contre sunnites) et ethnique (Arabes contre Kurdes). La manière dont l'occupant a laissé se détériorer la situation entre les Kurdes et les Arabes au nord du pays, sans tenter réellement de négocier un compromis qui pourrait satisfaire tout le monde, comme la manière dont il a traité la question des élections en alimentant les tensions entre chi'ites et sunnites, est révélatrice, de ce point de vue. [...]

1. *Washington Post* du 7 décembre 2004.

2. *New York Times* du 18 décembre 2004.

ALENCOTRE.ORG

La version complète de l'article de Gilbert Achcar, avec d'autres articles sur l'Irak, les luttes populaires en Chine, etc.

* La version complète de cet article, daté du 1^{er} janvier 2005, a été d'abord publiée sur le site web Z-Net, aux États-Unis. Traduit de l'anglais par Hassen Berber et Jan Malewski pour *Inprecor*. Gilbert Achcar a publié récemment *Le choc des barbaries. Terrorisme et désordre mondial* (éd. Complexe, Paris 2002, rééd. 10/18, Paris 2004) et *L'Orient incandescent. Le Moyen-Orient au miroir marxiste* (éd. Page deux, Lausanne 2003).

Perte d'emploi, perte de soi

de Danièle Linhart, Editions Erès, 2002, 190 pp.

JEAN-FRANÇOIS MARQUIS

La grève du personnel de Filtrona à Crissier (cf. p. 3) met en relief la situation de salariées confrontées aux stratégies globales de groupes financiers transnationaux. La sociologue Danièle Linhart, en collaboration avec Barbara Rist et Estelle Durand, a publié en 2002 un ouvrage, *Perte d'emploi, perte de soi*, qui constitue une remarquable invitation à réfléchir à cette réalité.

Danièle Linhart et ses collègues ont mené l'enquête en 1999 auprès d'une centaine de personnes ayant travaillé à l'usine Chausson établie à Creil (France). Chausson était une entreprise de l'industrie automobile, où des générations de travailleurs se sont succédées. Au début des années 90, Chausson emploie 2500 personnes. Ses deux actionnaires principaux sont Renault et Peugeot. Entre 1993 et 1996, l'entreprise va traverser un cycle continu de licenciements économiques, de grèves très dures et de plans sociaux,

aboutissant à la fermeture complète.

L'enquête cherche à comprendre la manière dont les salariées ont vécu cette période. Les enquêtees ont découvert «*des vies brisées, des souffrances encore présentes trois ans après*» (pp. 16). A la surprise du syndicaliste à l'initiative de cette étude – avec un expert en gestion auprès du comité d'entreprise – et ayant négocié le plan social, hors du commun.

En 1991, Peugeot et Renault décident de fermer Chausson. L'usine n'est pour ces deux groupes qu'une «*unité parmi d'autres dans un dispositif complexe de valorisation du capital*» (p. 64-65). Des changements dans leurs stratégies la condamnent. «*L'épaisseur sociale, humaine, professionnelle, technique de Chausson n'habite pas ceux qui gèrent son destin*» (p. 65).

Les actionnaires prennent aussi une autre décision: garder secret leur décision de fermeture. Il s'agit d'éviter des grèves. Chausson doit pro-

duire jusqu'à la dernière minute. De fait, la première vague de licenciements sera suivie d'une augmentation de la productivité. Pour Danièle Linhart ce n'est pas «*une décision prise par des managers pervers [...] Il ne s'agit en fait que de la confrontation de logiques différentes: en l'occurrence, celle de la valorisation du capital au détriment de la logique industrielle (la fin de Chausson signifie la destruction d'un important potentiel productif) et de la logique sociale (le drame que représente pour les salariés la fermeture de leur usine comme les plans successifs qui y conduisent). Le drame de Chausson, c'est simplement cela: la démonstration que, dans le monde du travail, des logiques différentes existent, coexistent, s'affirment à travers des compromis, des ajustements, ou s'affrontent dans un combat sans merci*» (p. 67).

Le secret maintenu sur la fermeture va façonner la manière dont les salariées-

vont vivre les événements. Le personnel de Chausson va se diviser et s'affronter violemment, en particulier en 1993. Linhart distingue trois profils principaux (pp. 89-90). Premièrement, ceux, souvent peu qualifiés, pour qui l'entreprise reste une deuxième famille. «*Décidés à croire jusqu'au bout à la survie de leur entreprise, ils se sont laissés aller à des comportements dont ils ont encore honte. A la fin, ils essaieront, pour les oublier, de se venger d'une direction qui les a manipulés par leur participation violente aux luttes.*»

Deuxièmement, un groupe de salariés disposant de plus de diplômes, moins dépendants, avec une «*orientation plus individualiste*». «*Ils sont moins déchirés, ils éprouvent moins le sentiment de s'être fait tromper, manipuler*» et ils culpabilisent moins s'ils ne se sont pas montrés solidaires.

Le troisième groupe s'est constitué à partir du premier. Sous l'influence syndicale notamment, il a été progressi-



vement amené à considérer que la fermeture était inévitable et «*qu'il fallait prendre son destin en main, négocier la sortie, même si on la trouvait injuste et arbitraire*». Ces salariées, les moins déchirés, «*n'ont pas le sentiment de s'être fait flouer, même s'ils ont la conviction d'avoir été trompés par une direction qui a cherché à les manipuler. A l'inverse du premier groupe, leur estime de soi a augmenté.*»

Danièle Linhart et son équipe nous offre ainsi une enquête qui aide à appréhender l'épaisseur humaine et sociale des conflits du travail, qui ne devrait jamais être absente des réflexions guidant l'action syndicale.

EN BREF...

Ecouter

● **Altair-Les poings serrés** – Vous pouvez trouver le CD de ce groupe de Renens qui a participé à la soirée de soutien des grévistes de Filtrona le 29 décembre dernier sur leur site internet www.altair-music.com. Vous trouverez également toutes les informations sur les futures dates de concert.

Voir

● **Les 40^e journées du film de Soleure** ont lieu du 24 au 30 janvier 2005.

Comme chaque année, c'est l'occasion de voir un panorama de la production helvétique. Les cinéastes invités, cette année, proviennent des cinq pays issus de l'ancienne Yougoslavie: Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Slovénie et Serbie-Monténégro. Ce sera une occasion rare de voir une partie de la réalité, aujourd'hui ignorée, de cette partie de l'Europe.

PEST – Tome 1: Le défosseur

par Corbeyran et Bouillez.

ROGER RAEMY

Dans le premier tome de cette fable, Corbeyran et Bouillez racontent l'histoire d'Abelard Tourmemine – défosseur –, Balthazar Kilojoule – éminent scientifique – et son épouse – être sans nom –, Melchior – haut représentant de «*La voix qui dit vrai*» –, et Gaspard – Maire et propriétaire foncier, tous habitants de Spleen City. Dix ans auparavant, une catastrophe écologique s'abatait sur cette ville, maintenant construite sur pilotis au-dessus de marais putrides. Dans le même temps, apparaissait une épidémie «*incurable*»: la PEST. Y a-t-il un lien de cause à effet entre ces deux fléaux? D'après l'épouse de Kilojoule, c'est ce que son roi mage de mari et ses compères parviennent à faire croire aux habitants, afin de mener à bien des projets d'enrichissements personnels.

C'est également le souvenir qu'en garde Abelard, enfant au moment de la catastrophe. Aujourd'hui, il s'occupe des

prélèvements d'eau à la station d'épuration G-20-5 du bloc 74 et, ce matin, les analyses des prélèvements indiquent quelque chose d'incroyable. La température et le taux de contamination de l'eau des marais ont baissé. Cela indique qu'il est possible de s'échapper de cette prison sur pilotis. Et du côté de la maladie? Et bien, Abelard ne s'est pas présenté à son dernier contrôle périodique. Son chef de service l'envoie réparer cet oubli sur le champ. Pendant ce temps, il communique les résultats à Balthazar. Quand à Melchior, dans un prêche enflammé, il organise la traque au bouc émissaire étourdi, Abelard Tourmemine. La rencontre adultère entre Abelard et l'épouse de Kilojoule amènera ce dernier à prendre conscience de la machination.

Menée au rythme soutenu d'une ellipse toutes les deux ou trois planches, cette fable est d'une apparence graphique assez surprenante. Le dessina-

teur varie les angles de vue, alterne les fonds dessinés et les fonds blancs, les dessins en positif, en négatif ou en contre-jour. Si bien que le contraste avec les représentations générales moins originales déçoit un peu. Les personnages représentant les autorités politiques et religieuses sont installés sur des prothèses mécaniques qui les surélevaient. Ils présentent aussi un embonpoint dont tous les autres personnages sont dépourvus. Gaspard est même affublé du traditionnel cigare de la représentation patronale de l'entre-deux guerres. L'éminent scientifique a lui un deuxième cerveau inséré dans une bulle en verre greffée sur le crâne. Bref, tous les dominants et leurs polices sont affublés d'excroissances distinctives qui les déshumanisent.

Gaspard est finement placé dans le rôle d'un représentant de l'économie-politique, le maire propriétaire foncier rentier. Le narrateur décrit les liens de dépendances et les contra-

dictions entre le représentant de l'élite dominante et ses acolytes clients. Les polices du dogme et de la norme remplissent les espaces de transition de la narration. C'est de l'autre côté des rapports de pouvoir qu'il faut chercher les plus gros clichés de la représentation générale.

Les habitants de la ville sont répartis dans deux zones distinctes et permanentes. Les uns consomment les prêches de «*La voix qui dit vrai*». Les autres consomment des médicaments, parqués dans des fosses pour protéger les autres habitants. Les uns et les autres ont pour seul signe distinctif celui qui signale leur état de croyants ou de malades. Dans les deux cas, ils sont immobiles. Rien d'étonnant donc à ce qu'Abelard le défosseur soit, en fait, Abelard le bon fils sauveur. Sans présumer du second tome, on se réjouit, d'avance, que les auteurs libèrent leurs personnages, et pourquoï pas eux-mêmes, de «*La voix qui dit vrai*»!

AGENDA

BERNE

Samedi 22 janvier:

13h30: Résistance contre le WEF; manifestation contre la réunion annuelle du World Economic Forum. **Départ: Waisenhausplatz.** Org.: *Coalition unitaire* (cf. p. 3).

Dès 18h: «L'Autre Davos», Centre culturel «Progr», Waisenhausplatz.

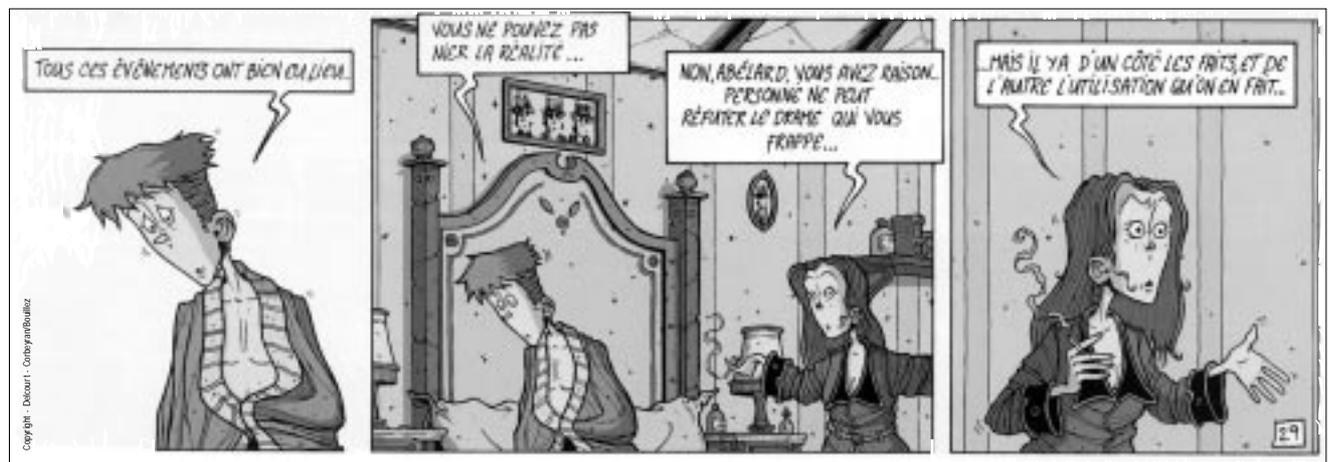
Déglobalisation ou globalisation venue d'en bas? Stratégies contre le capitalisme mondial. Avec Yash Tandon (Economiste, Uganda; directeur du South Centre de Genève) et la participation de: Piero Bernocchi (syndicat COBAS, Italie) – Jacques-Chai Chomthongdi (Focus on the Global South, Thaïlande/France) – Angela Klein («*manifestations du lundi*», Allemagne) – Meredith Kolodner (coalition anti-guerre New York) – Alessandro Pelizzari (attac Suisse)

Dès 22h: programme culturel. Entrée: 10.–/15.–. Infos: www.otherdavos.net. Org.: *attac Suisse*

LAUSANNE

Vendredi 21 janvier:

20h. Soirée de discussion avec Meredith Kolodner, coalition anti-guerre New York, sur le thème: «*Etats-Unis: après les élections, la guerre sociale*». **Lieu: Cazard, Pré-du-Marché 15, salle au-dessus du restaurant.** Org.: *MPS*



Copyright - Décorat - Corbeyran/Bouillez

L'Europe contre le droit d'asile

Le droit d'asile est dans le collimateur de l'Union européenne, qui veut multiplier les camps à ses frontières. Blocher applaudit.



L'Europe se barricade pour «tenir à distance» celles et ceux qui voudraient chercher asile sur le vieux continent. Ici, Ceuta, l'enclave espagnole en Afrique du Nord.

LIONEL ROCHE

En 2005, les questions d'immigration et d'asile seront, une nouvelle fois, au cœur des débats politiques en Suisse: votations sur les accords de Schengen/Dublin et sur les mesures d'accompagnement au rabais (cf. p. 2) accompagnant l'extension de la libre circulation aux 10 nouveaux pays membres de l'Union européenne (UE), poursuite des débats aux Chambres (cf. **La breche** N° 1) sur la nouvelle Loi sur les étrangers (LEtr) et la révision de la Loi sur l'asile (LASi), sans oublier la Loi contre le travail au noir (LTN). Ces débats sont à situer dans leur contexte européen.

Suisse – UE: même combat

Depuis le Traité d'Amsterdam de 1997, puis l'adoption des accords de Tampere (Finlande) en 1999, l'UE pose les jalons d'une politique commune en matière d'immigration et d'asile. Elle définit aussi les principes d'une coopération judiciaire et policière entre les Etats membres. Tous les Etats membres ont durci leurs législations nationales dans ce domaine. Le Système informatique Schengen (SIS) fonctionne et se développe. Les frontières aériennes de l'Union sont closes. L'Europe recourt à la notion de «pays sûr» qui autorise, moyennant des accords de réadmission, le refoulement des réfugiés dans les pays d'origine ou de transit.

Le 5 novembre 2004, lors du sommet de Bruxelles, les 25 chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union ont franchi une nouvelle étape. Ils ont adopté un nouveau programme plurianuel de cinq ans baptisé «programme de La Haye». Première mesure, les

ministres de la justice et de l'intérieur voteront désormais à la majorité qualifiée, avec codécision du Parlement européen, sur les questions d'immigration et d'asile. Jusqu'à l'entrée en vigueur de la Constitution européenne, cette nouvelle procédure de vote ne s'appliquera cependant qu'aux questions d'asile et d'immigration illégale, l'immigration légale continuant à relever de l'unanimité.

Avec ce programme, les 25 proposent d'aller plus loin dans la mise en place d'un «espace commun de liberté, de sécurité et de justice». Ses trois volets portent sur l'asile et l'immigration («renforcer la liberté»), la coopération policière («renforcer la sécurité») et la coopération judiciaire («renforcer la justice»).¹

«La guerre à l'asile est déclarée, et elle s'appuie sur un arsenal argumentaire inquiétant qui se déploie dans deux directions: tenir à distance, mettre à l'écart.»

Alain Morice

Dans les mois ayant précédé le sommet de Bruxelles, plusieurs propositions britanniques, italiennes et allemandes ont été formulées de lutte contre les «abus» en matière d'asile et contre «l'immigration illégale». Toutes avaient en commun une remise en question plus ou moins avouée de la Convention de Genève sur la protection des réfugiés. Datant de 1951, cette convention serait obsolète et ne correspondrait plus à la réalité des flux migratoires aujourd'hui.

En Suisse, bien avant les victoires récentes de l'UDC et l'arrivée de Christoph Blocher à la tête du Département fédéral de justice et police (DFJP), ce discours rencontrait déjà un écho favorable, à droite comme à gauche. La facilité avec laquelle le projet de révision de la LASi a passé la rampe lors des débats au Conseil National et l'empressement du Conseil Fédéral à soutenir les mesures complémentaires proposées par Christoph Blocher à l'issue de ces mêmes débats le confirment.

Guerre à l'asile

Les défenseurs de cette ligne dure en matière d'asile, proposent «une nouvelle approche ne reposant plus sur un droit individuel et subjectif mais sur

l'offre politique émanant des Etats d'accueil.»² Selon eux, une part croissante des demandes d'asile est tout simplement illégitime. Les requérants d'asile sont a priori considérés comme des «profiteurs» et stigmatisés en tant que «faux réfugiés» ou «réfugiés économiques».

Partout en Europe, l'asile n'est plus perçu comme un droit fondamental à défendre et à renforcer, mais comme un fardeau. Du fait de la libre circulation accordée aux requérants d'asile en vertu de l'art. 31 de la Convention de Genève, l'asile est considéré par les autorités comme un vecteur d'immigration, qu'il s'agit de juguler. Cela aboutit à un traitement commun des questions d'immigration et d'asile. Au sein de l'UE, comme en Suisse, les requérants d'asile déboutés sont ainsi assimilés à des illégaux et traités comme tels. Pour Alain Morice, anthropologue au sein de l'Unité de recherche Migrations et société du CNRS (Paris), «la guerre à l'asile est déclarée, et elle s'appuie sur un arsenal argumentaire et méthodologique inquiétant qui se déploie dans ces deux directions: tenir à distance, mettre à l'écart les réfugiés».

L'Europe des camps

«Tenir à distance»: le statut même de réfugié est remis en cause. Les autorités créent des statuts intermédiaires, comme la «protection subsidiaire» érigée au sein de l'UE. Il s'agit du pendant européen de l'admission provisoire pratiquée en Suisse. Les bénéficiaires de ce type d'autorisation de séjour ne sont pas reconnus comme des réfugiés au sens de la Convention de Genève. Les autorités peuvent leur retirer leur titre de séjour à tout moment, si elles considèrent que ces personnes ne sont plus en danger et que les conditions pour un retour dans leur pays d'origine sont réunies. Autre exemple, la multiplication à l'échelle européenne des décisions de non-entrée en matière. Les demandes d'asile sont considérées comme infondées, parce que les requérants ne sont pas en mesure de prouver leur identité, ou parce que l'on considère qu'ils auraient pu/dû demander l'asile en route, dans un autre pays considéré comme sûr, avant d'arriver en Europe ou en Suisse.

«Mettre à l'écart»: diverses pratiques et instruments législatifs visent une externalisation du traitement des demandes d'asile. Il s'agit d'empêcher le plus possible les demandeurs d'asile d'arriver jusqu'au cœur de l'Europe. Le but est de les maintenir au plus proche des zones de crises, ou de les renvoyer

et de les cantonner aux marges de l'Europe³ dans des «pays tampons», ayant pour tâche d'examiner les demandes et, le cas échéant, d'organiser les renvois. L'Europe encourage ainsi, moyennant des aides financières, la création de camps de réfugiés dans des pays se trouvant au plus proche des pays de départ des populations contraintes à l'exil, comme la Turquie, les pays des Balkans ou encore l'Afrique du Nord. En 2003, Tony Blair, soutenu par le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) des Nations unies et par la Commission européenne, avait lancé un ballon d'essai. Durant l'été 2004, Otto Schily et Giuseppe Pisanu, respectivement ministres allemand et italien de l'intérieur, ont proposé la mise en place de «portails d'immigration». Il s'agit de la création d'une «institution européenne chargée du tri des demandeurs d'asile et des migrants dans des camps situés hors des frontières de l'Union».⁴ Ce projet comporte également une dimension utilitariste: ces centres joueraient aussi le rôle de centre de recrutement de main d'œuvre pour le marché européen. Des contingents de requérants d'asile seraient fixés et chaque pays pourrait sélectionner et recruter dans ces centres les requérants utiles à son économie.

En Suisse, ces propositions rencontrent le soutien de Christoph Blocher.⁵ Eduard Gnesa, futur patron de l'Office de migration (ODM), précise que ses services examinent «l'idée d'aller chercher un certain nombre de réfugiés dans des camps, en Afrique du Nord par exemple».⁶ Derrière la rhétorique nationaliste, la convergence avec la politique de l'Union européenne est complète.

1. *Le Monde*, 7 novembre 2004.

2. Document inaugural de la présidence autrichienne de l'Union européenne, 1998, cité in: «immigration: l'Union européenne voudrait-elle en finir avec le droit d'asile?», *Le Monde diplomatique*, février 2004.

3. Concernant le développement de l'Europe des camps, voir l'excellent ouvrage du journaliste suisse Beat Leuthard, *Aux marges de l'Europe*, Editions d'en bas, 2002.

4. *Liberation*, 15 octobre 2004.

5. Cf. *Le Temps*, 8 septembre 2004.

6. Cf. *Le Temps*, 22 décembre 2004.

WWW.LABRECHE.CH

La défense du droit de manifester à Berne; le référendum contre le dumping salarial et social, la lutte des Filtrona, des archives...

ABONNEMENT

Talon à renvoyer à **La breche**, case postale, 1000 Lausanne 20, abonnement@labreche.ch.

Vous pouvez aussi faire directement votre versement au CPP 17-247 469-2, **La breche**, 1000 Lausanne 20.

Je souscris à un abonnement (12 N°/an)

- normal (20.-) de soutien (50.- et plus)
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

Nom: Prénom:

Rue et numéro:

NPA et localité: Pays:

Adresse mail (facultatif):

J'offre un abonnement à **La breche**

- normal (20.-) de soutien (50.- et plus)
 à l'étranger (50.- / 35 euros)

Coordonnée du/de la bénéficiaire:

Nom: Prénom:

Rue et numéro:

NPA et localité: Pays:

Adresse mail (facultatif):

CONTACTS

Pour prendre contact avec le MPS:

MPS, CP 209, 1211 Genève 4. mgs-jg@bluewin.ch • MPS-BFS, CP 961, 1700 Fribourg 1. mgs-fribourg@bluewin.ch • MPS, CP 120, 1000 Lausanne 20. mgs-va@fastnet.ch • MPS, CP 2218, 1950 Sion 2. mgs@hotmail.com • MPS, CP 2320, 6501 Bellinzona. mgs-h@bluewin.ch • MPS, Pf 2002, 4001 Bâle • MPS, Pf 129, 3000 Berne 23 • MPS, Pf 8707, 8036 Zurich.

Coordonnée de la personne à qui envoyer la facture:

Nom: Prénom:

Rue et numéro:

NPA et localité: Pays:

Adresse mail (facultatif):